

RAPPORT D'ACTIVITES 2017-2018

1. Fonctionnement général

Le comité de dix personnes élues lors de l'assemblée générale 2017 s'est réuni à une fréquence quasiment mensuelle (sauf durant l'été). Avec ce nombre, il est difficile de trouver des dates convenant à tout le monde, mais la fréquentation moyenne a été élevée. De plus, de nombreuses séances de sous-groupes de travail (aménagement, logement, mobilité, espace public...), tenues entre des membres du comité, avec des habitants du quartier, avec des partenaires du quartier, du Collectif d'Associations, des avocats et parfois avec des autorités.

A plusieurs reprises, le comité a adressé des informations aux membres de l'association sur différents sujets d'actualité: fête du printemps à Gourgas, demande de coups de mains ou votations et manifestations... La vitrine prêtée par la Maison de quartier située sur le mur entre la MQJ et le Coop est appréciée et permet aussi de toucher les premiers concernés par nos informations générales. La visibilité ainsi offerte à l'AHJ est étonnante.

Le comité a en particulier collaboré avec les délégué-e-s de la cité Carl-Vogt et avec les habitant-e-s et délégué-e-s des 2, 4 et 6 Maraîchers. Six Feuilles d'avis populaires de la Jonction ont été réalisées tout spécialement concernant ces deux derniers dossiers. Nous avons tenu un stand toute la journée à la fête du printemps au parc Gourgas les jeudis de l'Ascension en 2018 et 2017.

Information et site Internet

Le site internet de l'association (<http://www.jonx.ch>) avait été monté par une ex-habitante du quartier en soutien au comité, laquelle en a assuré la maintenance même après son déménagement hors Jonction. Depuis mi-2017 toutefois, le comité a rapatrié la gestion du site chez un de ses membres afin de pouvoir réagir au plus vite aux dernières nouvelles. Tenu à jour sans délai, ce site constitue un moyen d'information complétant fort bien la vitrine et les Feuilles d'avis. Il serait toutefois important que le comité réussisse à produire davantage d'information générale pour l'ensemble du quartier afin de mieux faire connaître les droits des locataires en son sein.

2. Groupe logement

- Démolition/reconstruction des 2,4,6 rue des Maraîchers

Rappel :

En juin 2015, les 83 locataires reçoivent un avis de résiliation de leur bail de la part du propriétaire des immeubles, l'Hospice Général (HG). La destruction des tours est envisagée avec reconstruction de nouveaux logements. Pas d'engagement formel de la part de l'HG pour assurer le relogement des locataires. Plus de 50 locataires, avec l'appui de l'Association des Locataires (ASLOCA) et de l'AHJ, font opposition aux résiliations des contrats de location. La destruction des immeubles est prévue pour début 2020

Actions de l'AHJ :

- 2015 - 2016 : Diverses Feuilles d'avis (N° 19, 21, 23, 27, 28), assemblées des locataires, apéritifs d'informations, indications du processus pour faire opposition.
- Octobre 2017 : Feuille d'avis N° 33 et assemblée d'informations
- Décembre 2017 : A notre demande, réunion avec les Conseillers d'Etat Antonio Hodggers et Mauro Poggia, l'HG, l'ASLOCA et l'AHJ pour obtenir la garantie écrite de l'HG du relogement de tous les locataires avant le début des travaux. Sur proposition des 2 conseillers d'Etat, il est convenu d'une suspension pendant 6 mois de la

procédure judiciaire (37 relogements en attente de solution) pour permettre à l'HG d'apporter la preuve de sa volonté de reloger tous les locataires.

- Avril 2018 : Feuille d'avis N° 36, apéritif d'informations.

Situation actuelle

La majorité des locataires a trouvé une solution de relogement, les appartements libérés sont occupés avec des contrats de bail à durée limitée. Il resterait une vingtaine de cas à régler par procédures judiciaires, si celles-ci ne sont pas annulées.

Des représentants du Comité de l'AHJ vont solliciter une nouvelle réunion avec les Conseillers d'Etat, l'ASLOCA et l'Hospice Général afin de refaire le point de la situation suite au moratoire obtenu en décembre 2017 (suspension des procédures judiciaires).

Quelques locataires ont été contactés par des membres du Comité afin de les orienter vers des solutions, mais l'AHJ ne dispose pas de la liste des personnes non encore relogées.

- **Honegger**

Sept comités Honegger se sont tenus cette année. L'essentiel des discussions a porté sur les problèmes générés par les travaux de rénovation qui dureront jusqu'en 2020, comment s'organiser pour y faire face et obtenir des réponses précises de la part de l'HG. Deux informations FAJ ont été affichées et distribuées dans les immeubles. Une troisième va être diffusée ces prochains jours. Vous pouvez les consulter sur le site de l'AHJ. Elles indiquent notamment aux locataires la marche à suivre pour faire valoir leurs droits en cas de hausse de loyer à l'issue des travaux ou pour obtenir une indemnisation pour les nuisances liées à ceux-ci.

En janvier 2018, nous avons rencontré l'HG pour lui présenter les demandes et les souhaits des locataires pendant la durée des travaux. Pour l'instant, les réponses restent évasives à l'exception d'une réponse positive pour la prise en charge par le propriétaire des déménagements nécessités par les travaux ainsi que la pose provisoire de toilettes la nuit dans les appartements en travaux en plus des toilettes sèches extérieures sur le palier.

Nous allons donc demander une nouvelle rencontre avec l'HG dans le courant juin pour lui présenter une charte contenant les questions restées sans réponse sur laquelle nous demandons au propriétaire de s'engager.

Rappelons que cela concerne 450 appartements répartis sur cinq immeubles.

- **Collectif d'Associations d'habitant-e-s et de quartiers**

Depuis de nombreuses années, le comité de l'AHJ participe activement au Collectif d'Associations d'habitant-e-s et de quartiers pour traiter les sujets d'ensemble qui dépassent les frontières de chaque association et quartier. L'aménagement du canton, des espaces et équipements publics d'ampleur et bien évidemment la politique cantonale du logement figure à son ordre du jour. A raison d'une séance environ chaque mois, ce collectif a présenté, en septembre 2017, un site internet dédié à «L'autre concours de l'immobilier» (<http://www.immobilier-lautreconcours.ch>) pour critiquer, sur un ton sérieusement humoristique, les pires spéculations, hausses de loyer, mensonges de l'Etat ou encore entorses aux lois. Une vingtaine d'objets immobiliers ont ainsi été documentés à travers le canton afin de dénoncer la politique sous-jacente et démontrer que ces cas «particuliers» reflètent vraiment tous la volonté de construire ou rénover pour la fraction de la population ayant les moyens de payer de forts loyers ou d'acquérir un logement.

Le public a pu voter sur Internet et la présentation des résultats de l'autre concours s'est déroulée une première fois à l'issue de la manifestation de rue «Prenons la ville» d'octobre 2017, lors d'un show son et lumière sur la plaine de Plainpalais. Quelques jours plus tard, les heureux lauréats ont reçu leurs prix remis en mains propres. Le site a ensuite été maintenu en ligne afin de conserver et compléter la documentation publiée.

Par la suite, le Collectif s'est penché sur la modification de loi passant en votation le 10 juin 2018 concernant le ratio et les typologies des logements en emplois à (re)construire dans le périmètre de Praille-Acacias-Vernets (PAV). Une documentation a été rassemblée et un dossier de presse élaboré pour rendre public le sens du refus de cette modification de loi lors d'une conférence de presse. L'écho médiatique en a été faible, mais l'élaboration de cette position a permis au Collectif d'approfondir sa connaissance du sujet et de débattre de nos revendications fondamentales, comme l'équité territoriale.

3. Groupe mobilité

Nous aurions voulu dans ce rapport annuel vous donner une information réjouissante et positive... Mais ce sera peut-être pour l'an prochain ! En effet, les années se suivent et se ressemblent beaucoup ou presque.

- Zone 30

Seule la rue de l'Ecole de Médecine est passée à 30km/h. Pas moins de circulation, mais moins de vitesse et moins de stress pour traverser. Pour rappel, nous demandons une zone 30 depuis 1997.

- Ste-Clotilde

Un passage surélevé (version courte) a été construit en septembre 2017. Les voitures ralentissent de fait, mais ré-accélèrent pour passer le feu. Une version améliorée verra-t-elle le jour à la fin des travaux sur cette avenue ?

- Contacts avec les autorités

Une délégation (AHJ, MQJ, Association des parents d'élèves et Coordination enfants) a été reçue par la commission du Conseil municipal en charge de la mobilité. Nous étions reçus suite à notre lettre du 4.11.2014, laquelle a « provoqué » une motion au Conseil municipal en date du 18.2.2015, et c'est le 20.2.2018 que nous sommes reçus. Cette lettre demandait un assainissement du trafic routier sur l'avenue Ste-Clotilde et dans le quartier.

La commission s'est montrée intéressée, mais ne semblait pas très bien connaître les règles qui gèrent les plans de circulation. Nos délégués ont rappelé qu'à 2 reprises nous avons eu le feu vert du canton pour la zone 30, mais qu'à chaque fois des chantiers (Tram, canalisations, etc.) ont empêché son entrée en force. Ils ont aussi rappelé que c'est en 2018 que la ville doit préavisier sur son réseau routier (la révision se fait tous les 4 ans).

Actuellement, l'avenue Ste-Clotilde et les rues se dirigeant vers le parc Gourgas, sont occupées par les travaux de canalisation, la circulation y est à sens unique, et de fait ralentie.

4. Groupe espaces publics

- Pointe de la Jonction

Le Forum "Pointe de la Jonction" a entrepris une démarche participative pour déterminer les attentes des habitants et des usagers de ce lieu, en vue de la création du futur parc. Il a mandaté le bureau Aidec, financé à part égale par l'Etat et par la Ville de Genève. Cette équipe a collecté des informations à travers un questionnaire (230 réponses), de la cartographie participative, des tables rondes et des promenades sensorielles, historiques, etc. dès le mois de mai 2017. Les résultats de cette démarche ont été communiqués et discutés lors du Forum public organisé le 15 janvier à la Maison de Quartier de la Jonction, en présence de M. A. Hodgers, Conseiller d'Etat en charge de l'aménagement, du logement et de l'énergie et de M. R. Pagani, Conseiller administratif de la Ville de Genève, en charge du département des constructions. A. Hodgers a confirmé la volonté de l'Etat de vendre ces terrains en zone de verdure à la Ville de Genève, pour qu'un parc puisse être aménagé dès le départ des bus TPG, fin 2019. Une demande de crédit de 500'000.- a été demandée – et acceptée – au Conseil Municipal de la Ville de Genève, pour poursuivre la démarche participative, assurer la dépollution du site (le cas échéant) et conduire une étude d'avant-projet et de projet du parc.

- Sentier des Saules

Cette année encore les baigneurs s'écorcheront les pieds, les poubelles déborderont et les toilettes seront provisoires, car l'aménagement définitif du sentier est tributaire des recours déposés par quelques riverains. Un nouveau cinéma – le CDD (comme contrat à durée déterminée) – s'est installé au 3 sentier des Saules, dans le bâtiment qui accueille temporairement de nombreux artistes et artisans, ainsi qu'une épicerie associative.

- Parc Gourgas

Le secteur prévu pour l'agrandissement du parc est encore soumis aux travaux concernant des changements de canalisations, aussi l'aménagement du parc n'a pas encore commencé et malheureusement cette partie du parc ne pourra pas être utilisée pendant la belle saison.

- *Square et rue Sainte-Clotilde*

Les travaux du square ont pris du retard et ils ne seront inaugurés que cet automne. De plus, la rue Sainte-Clotilde est actuellement en travaux pour accueillir un gros collecteur d'eau (SIG) qui alimentera le système de chauffage dit "Cadéco" (chauffage à distance par pompage des eaux du Rhône et acheminement dans les chaudières de plusieurs ensembles bâtis du quartier).

- *Eco-quartier d'Artamis*

Les habitants de l'immeuble de la coopérative Codha emménageront cet été, mais la construction du bâtiment d'équipements publics (crèche, salle de gymnastique et salle de spectacle polyvalente) vient de commencer... S'il y aura des jardins potagers sur une partie des toits de ces immeubles, en revanche les espaces extérieurs les entourant sont essentiellement minéraux, puisqu'ils sont sur la dalle de parking. Quelques fleurs et arbres en bacs égayeront la cour et les abords des immeubles.

- *Squares de la Baleine et des trois Platanes*

L'autorisation de rénovation et de transformation de la cité Carl-Vogt a été délivrée en février 2018 et les travaux viennent de démarrer. Tous les arbres du square de la Baleine ont été abattus et ce petit parc ne sera réaménagé et à nouveau disponible qu'à partir de 2020, si tout se déroule comme prévu. Une partie des activités est reportée dans le square des 3 platanes, mais l'aménagement provisoire a pris du retard (en revanche ces platanes seront conservés).

- *Promenade du quai Ansermet*

Là aussi de nombreux arbres ont été récemment abattus – notamment des peupliers centenaires – car ils étaient susceptibles de blesser les joggeurs ou les enfants qui fréquentent la petite place de jeu.

5. Divers

Nous avons été sollicités par plusieurs entités - Hepia, Head et Université de Genève (CAS et MAS en environnement), pour recevoir des étudiant-e-s, dans les bistrotts ou en visite dans le quartier, et transmettre des éléments sur l'histoire urbaine, le quartier et l'architecture.

Dans le désordre les thèmes portaient sur : les Maraîchers et le logement social, la cité Carl-Vogt et le combat des habitants contre les surélévations, le droit à la ville et le rôle de l'AHJ, l'histoire du quartier de la Jonction, etc.

6. Conclusion

L'AHJ compte parmi les associations d'habitant-e-s les plus actives dans le canton de Genève. Le renforcement du comité enregistré à l'assemblée de 2016 a permis de mieux asseoir ses multiples activités. L'effort d'information générale envers les habitants du quartier doit toutefois encore se concrétiser afin de renforcer les liens avec eux. Des Feuilles d'avis d'information générale devraient être produites régulièrement et affichées dans le quartier.

Remerciements

Pour terminer, le comité adresse un grand merci à la MQJ qui nous abrite, nous offre toutes les facilités et nous apporte un précieux soutien logistique. Nous remercions également tous les habitant-e-s contribuant peu ou prou, de loin ou de près, à son ancrage dans le quartier.

Genève, 4 juin 2018